

	<b>COMPTE RENDU</b> <b>Réunion du Comité Directeur</b> <b>du 25 mars 2017</b>	<b>Pages : 6</b>
		<b>13 avril</b> <b>2017</b>
<b>Rédacteur : Secrétaire-Général</b>		<b>Réf : 170413SG</b>

**Début de séance programmé : 10h00**

**Quorum (5/13) atteint à 10h05**

### 1. Émargement

Présents à 10h05, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Maëlle Cargouët (MC) ; Keerthy NAIR-COSTE (KN-C) ; Philippe Dethoor (PD) ; Peter TOWNSEND (PTow) ; James VAJOU MOUNIEN (JV) ; Balaji CADIRVELOU (BC).

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée tardive : Miriam Romero (MR) ; Vincent Luxman (VL).

Arrivées/départs en cours de séance :

10h20 : Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) : membres présents 9/13.

10h25 : Vincent Luxman (VL) : membres présents 10/13.

10h40 : Olivier DUBAUT (OD) : membres présents 11/13.

10h45 : Asif ZAHIR (AZ) : membres présents 12/13.

14h30 : Départ de Balaji CADIRVELOU (BC) : membres présents 11/13.

15h28 : Miriam ROMERO (MR) : membres présents 12/13.

***Quorum atteint à 10h05 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.***

### 2. Hommage à Sharkey JAYAWARDENE

PTow propose que le CD acte son appréciation des contributions de Sharkey Jayawardene à France Cricket depuis plus de vingt ans et regrette qu'il ait été obligé de retirer sa candidature aux élections récentes.

Le CD approuve, à l'unanimité.

### 3. Modification de l'OJ de ce jour

DB propose que l'OJ soit légèrement modifié afin de traiter les élections au Bureau après avoir abordé les dossiers de l'ICC et le Plan de Développement. Le CD approuve à l'unanimité.

### 4. Suivi de dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 21 janvier 2017

a. **Incident lors du match Grigny-Essonne.** PB informe le CD que la FFBS attend des nouvelles de l'avancement de la plainte devant la justice. A suivre (PTow).

b. **Prêt à la Ligue IDF** (tapis à Bagatelle et à Vincennes). PB et LM informe le CD que l'avenant à la convention a été signé ; mais on attend toujours confirmation des sommes dues en 2017. Action de la part de OD.

c. **Équipementiers: État des lieux.** DB informe le CD qu'il est peu probable que nous signions contrat avec Gray-Nicolls à cause du coût trop élevé (380€ par joueur) et de trop de contraintes dans la proposition de contrat. Le dossier de l'entreprise Capland n'a pas avancé car le tarif maillot est trop élevé. AZ a négocié un

tarif par joueur à 100€, la discussion est bien avancée. PD informe le CD qu'il est en contact avec Décathlon (Inde) pour leur marque FLX et propose d'en parler avec DB. A suivre (DB et PD).

*10h20 : Arrivée de PT. Membres présents 9/13.*

- d. **Partenariats 2017 : État des lieux.** PB confirme que les contacts avec Moneygram se poursuivent ; et que Kuwait Airways serait toujours disposée à soutenir la Coupe de France senior masculine. PB a pris contact avec Lycamobile. A suivre (PB).

*10h25 : Arrivée de VL. Membres présents 10/13.*

- e. **Matches 2017 entre clubs affiliés et non-affiliés.** Interrogé par PTow, PT confirme que la CSNC propose de rappeler aux clubs (hors ACCSO) de la procédure à suivre. Le CD approuve. Note post-réunion : email envoyé le 29 mars.
- f. **Dossier prêt au club de Dreux (aménagement du terrain).** PT confirme que la convention est signée et que la demande de la première tranche est attendue. A suivre (AZ).
- g. **Relégation de FGK et Eelavar.** PB informe le CD sur les informations reçues de la FFBS (sur l'administration interne à la FFBS) à la suite de notre décision de reléguer FGK et Eelavar. En effet la FFBS plaide pour que cette décision soit revue. Le CD accepte d'entendre des commentaires de la part de VL en tant que président d'Eelavar. Le CD décide (par 9 voix pour ; 0 contre ; et 1 abstention, VL ne pouvant pas prendre au vote de par son implication) d'annuler la décision antérieure et charge PT d'en informer les clubs. Action de la part de PT.

De tout ceci le CD prend acte ; et confirme à nouveau l'approbation du CR du CD du 21 janvier 2017.

## **5. Revue du CR de la réunion du CD du 4 mars 2017**

MC prend la parole pour dire que, ayant lu ce CR et les précédents en tant qu'actrice externe et ayant discuté avec l'encadrement de l'EDF féminin, elle trouve leur ton et contenu plutôt dur sur l'entretien avec l'encadrement de l'EDF féminin. DB expose quelques détails justifiant ces écrits sur la réunion avec l'encadrement du 11 février dernier. Le CD approuve que cet échange soit enregistré ; et approuve, à l'unanimité, le CR de cette réunion.

*10h40 : Arrivée de OD. Membres présents 11/13*

*10h45 : Arrivée de AZ. Membres présents 12/13.*

## **6. Revue de l'AG du 4 mars 2017**

### **a. Compte Rendu provisoire, publié le 15 mars**

Vu les remarques du président de la FFBS à notre AG sur l'importance du cricket dans la perspective fédérale, OD plaide pour que la Convention FFBS-FC (qui expire le 31 mars 2017) soit renégociée, afin de :

- augmenter le quote-part (cotisation et licences) reversé à FC;
- faire modifier le CDO pour réincorporer un élément pour nos EDFs ainsi que pour une part du salaire de DB ;
- augmenter la présence du cricket (nombre de sièges) dans le CD fédéral ; et
- faire en sorte que le cricket soit représenté – de droit – dans les réunions des Ligues fédérales.

Le CD approuve ces grandes lignes et charge PB d'ouvrir des discussions avec M. Seminet, vers l'écriture d'un avenant. Action de la part de PB.

Le CD approuve, à l'unanimité, le CR de l'Assemblée Générale du 4 mars 2017.

PTow revient sur la plainte portée par le président de FGK lors du débat sur le Code de Conduite et pose la question de si l'incident fut mentionné sur la Feuille de Match. Le CD prend acte et charge PT d'enquêter.  
Action de la part de PT.

## **b. L'AG en tant qu'événement**

Dans l'ensemble, le CD trouve que l'AG s'est très bien passée - quoique regrettable que la Labellisation ait été oubliée - et félicite les principaux acteurs. Applaudissements.

Les points suivants sont à retenir pour les AG à venir :

- Il faut quelqu'un en permanence à l'entrée afin d'enregistrer et compter les arrivants tardifs (quelques-uns) et les partants anticipés (aucun !)
- Il serait utile de séparer les personnes votants et celles non-votants (afin d'améliorer le contact avec les personnes les plus influentes) ; et de mettre les noms des présidents de clubs votants sur les chaises.
- Un micro est essentiel dans une telle salle
- Prévoir une urne pour les élections
- Pendant le temps mort durant les votes à bulletin secret, faut penser à projeter des vidéos.

## **7. ICC Scorecard**

DB revient sur la diapositive projetée lors de l'AG afin de s'assurer que toute l'équipe nouvelle se soit saisie des points clés : les champs d'action prônés (et primés) par l'ICC ; les critères ; notre position vis-à-vis des autres pays ; nos priorités. Message reçu 5 sur 5.

## **8. ICC Census 2016**

PB et DB expliquent le processus établi par l'ICC avec date limite de saisie des données du 10 avril, suite à laquelle la base de données sera verrouillée.

A part les championnats FC et ACCSO de l'année 2016, il faudra éplucher les calendriers des clubs à travers la France et répertorier les activités périscolaires, les indoors, les tournois Street, etc., afin d'alimenter les diverses catégories. A cette fin le CD approuve l'offre de la part de VL de récolter les données justifiables sur les multiples tournois et autres événements en région Ile de France qui seraient à même d'alimenter la catégorie « Modified Playing ».

Le CD s'accorde sur un comité de pilotage : PB, PT, JV, DB. Ce dernier est chargé de préparer un formulaire à l'intention des clubs. Action de la part de DB. Note post-réunion : email envoyé aux responsables de région le 5 avril.

Pour sa part PTow mentionne le fait que l'ICC se montre très soucieux de l'intégrité des données enregistrées et se donne le droit d'un audit renforcé dans les pays. Obligation de notre part de signer une attestation sur l'honneur (témoignage notarial).

Le CD prend acte. Action de la part des personnes chargées de récolter les diverses données.

## **9. Plan de Développement**

DB présente un tour d'horizon du Plan de Développement tel qu'issu du dernier CD et mis à jour, qu'il propose de distribuer aux membres du CD (fait le 1 avril) et mettre sur le site.

Le CD constate comme leitmotiv l'insistance récurrente sur les interactions avec la structure FFBS via les Ligues et les Comités Départementaux.

VL, exposé pour la première fois au détail de ce Plan, demande à savoir où sont les Feuilles de Route qui dépendent d'un tel plan ? DB indique que le PND donne les axes et que le budget alloué donne un guide pour que chaque commission/comité de pilotage fasse sa feuille de route. D'où l'importance d'un travail collaboratif et d'un suivi régulier. Le CD prend acte.

## **10. Propositions de refonte des Commissions**

Suite à des consultations avec PB et PTow, DB propose que les commissions soient remaniées afin d'améliorer leur fonctionnement et d'être en cohérence avec le PND. Il commente des diapositives préparées à cet effet.

- **Commission Formation** : Toujours focalisée sur la formation d'entraîneurs, arbitres et scoreurs ; mais avec Rôle et Missions modifiés pour être cohérents avec le pôle fédéral de formation. Pas de débat : le CD prend acte.

- **Suppression des commissions existantes jeunes et féminine** et les remplacer par un **Comité de Pilotage du Développement de la Pratique**, pour définir et exécuter/faire exécuter un plan d'action visant une offre à tous en dehors et au-delà des compétitions officielles. Soit une offre pour les jeunes ; pour les femmes (hors compétitions/EDF) ; dans le domaine loisir ; dans le monde corporatif ; comme outil d'intégration (sociétale) ; structuration.

Cette proposition fut vivement débattue. Quelques membres voyaient des avantages de cohérence et de convergence, notamment dans le contexte d'un Plan de Développement « top down ». Dans les régions, sur le terrain, il est évident que les programmes/tâches sont combinés.

D'autres voyaient raisons de garder des focus séparés tels que dans les actuelles commissions distinctes.

Voir plus loin pour le résultat d'un vote sur cette proposition de restructuration.

- **Transformer l'actuelle Commission de Communication, Événementiel et Marketing en Comité de Pilotage**, sans président (comme aujourd'hui, là où DB est référent et JV & PTow membres). DB avance des raisons pour des failles passées (manque de compétences, tâches chronophages). PTow profite de l'occasion pour informer le CD des conclusions d'une réunion la veille entre PB/DB/PTow et Mme Bridget RIVE (ex-responsable média ICC Dubaï).

DB s'engage à distribuer copie des diapositives au CD. Fait le 28 mars.

*13h00-13h50 : Pause déjeuner.*

### 11. Élection d'un Bureau 2017-2021

PTow informe le CD que Miriam Romero lui a confirmé qu'elle ne prétend pas à un poste au Bureau. Le CD prend acte.

Le CD, toujours à 12, procède à l'élection par bulletin secret les 5 membres du Bureau prévus par la modification approuvée par l'AG 2016 à l'alinéa 4(iii) du Règlement Intérieur.

LM et ST sont nommés scrutateurs.

- **Vice-président(e)** : OD se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour ; 1 contre. Élection de OD validée.
- **Trésorier-Général** : PT se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour ; 0 contre ; 1 abstention. Élection de PT validée.
- **Trésorier-Général Adjoint** : JV se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 12 pour. Élection de JV validée.
- **Secrétaire-Général** : PTow se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 12 pour. Élection de PTow validée.
- **Secrétaire-Général Adjoint** : KNC se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 10 pour ; 1 contre ; 1 abstention. Élection de KNC validée.

Applaudissements. Action de la part de PTow : Informer la FFBS et l'ICC et déclarer en préfecture.

### 12. Vote sur refonte de Commissions

Sur proposition de PB, le CD, toujours à 12, décide (par 9 pour ; 2 contre ; et 1 abstention) de procéder à voter chaque proposition de refonte par bulletin secret.

- Comité Pilotage du Développement de la Pratique, sous le contrôle direct du Bureau : 8 pour ; 3 contre ; 1 abstention. Refonte approuvée.
- Comité Pilotage Communication Événementiel et Marketing, sans président et sous le contrôle direct du Bureau : 8 pour ; 4 contre. Refonte approuvée.

Action de la part de PTow : Préparer les modifications pertinentes au Règlement Intérieur vers approbation par le CD, la FFBS et les AG 2018 de FC et de la FFBS.

*14h30 : Départ de BC. Membres présents 11/13.*

### 13. Élection de président(e)s de Commissions 2017-2021

PTow informe le CD que Miriam Romero lui a confirmé sa candidature à la présidence de la Commission Financière. Le CD prend acte.

Le CD, toujours à 12, procède à l'élection par bulletin secret des président(e)s des commissions reconduites.

- **Commission Sportive** : PT se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 9 pour ; 1 contre ; 1 nul. Élection de PT validée.
- **Commission Nationale de Formation** : JV se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour. Élection de JV validée.
- **Commission Financière** : MR se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour. Élection de MR validée.
- **Commission Sélection Équipes de France** : AZ se présente. Pas d'autre candidat. Résultat : 11 pour. Élection de AZ validée.

Applaudissements.

#### 14. Nomination de membres des Comités de Pilotage

- **Développement de Pratique** :
  - Jeunes : VL
  - Féminine : MC
  - Loisir : VL
  - Intégration : VL
  - Structuration : KNC
  - Corporatif : PD.
- **Communication, Événementiel et Marketing** : PD.

#### 15. Calendrier de réunions 2017

PB et PTow rappelle au CD que désormais le Bureau sera plus proactif. Par conséquent le CD sera convoqué moins souvent que pendant le dernier mandat.

Le CD prend acte et décide à l'unanimité de se réunir le 1 juillet et le 25 novembre, réunions précédées par réunion du Bureau le matin.

PTow est chargé de proposer au Bureau un calendrier de ses propres réunions. Action de la part de PTow.

*15h28 : Arrivée de MR. Membres présents 12/13.*

#### 16. Points sur les championnats 2017

PT prend la parole pour mener le débat sur les diverses compétitions, comme suit :

- **Coupe de France senior** : PT a terminé son travail de transformer le règlement championnats 2017 en règlement CDF. Les principales modifications sont :
  - 50 séries au lieu de 20, règles ICC ODI, Powerplay, 2 balles blanches.
  - Élimination d'obligations (21U, etc.), de promotion/relégation ; etc.
  - Clarification de traitement d'arrivées tardives de la part des arbitres.

Le CD prend acte et, sans lecture du texte, donne feu vert à publication.

- **Division 2** : Le CD approuve la proposition qu'en 2018 cette Division sera composée de 12 équipes au lieu des 13 de 2017. Aussi fin-2017 3 équipes seront reléguées vers D3 et 2 équipes monteront de D3 en D2.

- **CDF 21U** : PT informe le CD des 16 inscriptions, 2 poules de 8, avec les top 4 de chaque allant en phase knock-out. MR fait le tirage au sort suivant :

**Groupe A** : CCSB95 ; USCA ; Colombes ; Nallur Stains ; Dreux ; Aulnay ; Paris Zalmi ; PCC ;

**Groupe B** : Grigny ; PUC ; Creil ; Villiers-le-Bel ; FGK ; BCCP ; Balbyniens ; Eelavar.

#### 17. Questions diverses

- **Coupe de Monde Scolaire** : DB confirme que les organisateurs ont été obligés, à cause de manque de préparation de la part de plusieurs pays, et avec très peu de préavis, de reporter ce tournoi en novembre 2017. Ce report nous permet d'avoir un temps de préparation plus important en termes de match et donc de volume de jeu mais la décision risque de nous priver des joueurs nés en 1999.

- **Tournoi Louans (LFPCCMR)** : PTow rappelle au CD que les organisateurs de ce tournoi ont « copieusement » diffusé leur plainte contre le comportement de l'une des équipes finalistes. Il est question principalement de la juridiction de FC sur un tournoi que FC n'a pas homologué. Facteurs aggravants : la présence de 2 équipes non-affiliées ; plus la plupart des membres des 2 équipes de LFPCCMR étant non-licenciés.  
MS, en tant que membre de LFPCCMR, informe le CD qu'un dossier fut présenté à FC fin-décembre (en effet lors de l'absence de LM en arrêt maladie). Le CD soutient la proposition de PTow qu'un club ne doit pas présumer que silence vaut approbation et que l'Article 59 des Règlements Généraux fédéraux prime sur ce tournoi.  
Le CD charge PTow d'enquêter sur le dossier de fin-décembre et de faire la suite selon les circonstances.  
Note post-réunion : le dossier présenté demanda à FC un coup de publicité/promotion ; la question de homologation ne fut pas abordée. PTow a ainsi écrit au club et le CD91 que FC n'a pas de juridiction sur ce tournoi et que c'est à la FFBS de prendre les décisions nécessaires vu la présence d'équipes non-affiliées et de joueurs non-licenciés dans les équipes de FPCCMR.
- **Nouvelle édition des Lois MCC qui entreront en vigueur en octobre 2017** : PTow donne lecture à des modifications clé menant à des cartons jaunes et rouges qui méritent à elles seules une mise à jour de la traduction des Lois en français. PTow s'est proposé chef de projet et à cet effet il est déjà en contact avec le MCC afin de profiter d'accès anticipé aux conseils que le MCC pense préparer pour les arbitres. Le CD prend acte et approuve.  
Le CD passe à un débat plus général sur la qualification de nos propres arbitres et constate que l'introduction des nouvelles sanctions doit être très bien préparée. Action en temps voulu de la part de la Commission Nationale de Formation.
- **Championnat CD91-Essonne** : PTow informe le CD que le CD91 a posé des questions sur l'aspect disciplinaire de l'édition 2017. En effet ce championnat n'a pas été homologué par FC depuis sa création fin-2012 ; donc l'homologation doit être renouvelée si le CD91 veut que le championnat tombe sous la juridiction de FC. A propos PTow informe le CD du fait que le comité organisateur a décidé d'introduire une sanction d'expulsion du terrain dans le cas de menaces/agression contre un arbitre. Le CD confirme que cette sanction n'est pas acceptable et charge PTow d'informer le CD91 que l'homologation 2017 dépend du retrait de cette sanction et du renvoi de copie du règlement complet à FC . Note post-réunion : Fait.
- **Ligue Bretagne**: PB et DB informent le CD des points forts de leur visite, la veille, à Rennes pour rencontrer le président de la Ligue. Le nouveau club de Rennes, formés autour de réfugiés afghans, compte déjà 80 membres et il est en train de faire transformer un ancien terrain de baseball. Le nouveau club de Lorient avance, lui aussi. Et il y a de l'activité à Angers et à St Malo. Le tout est prometteur vers une ligue D4 régionale. Le CD prend acte.
- **Vers un annuaire FC ?** OD pose la question de la publication d'un annuaire (papier et/ou dématérialisé). Le CD trouve la proposition intéressante et charge le Comité Pilotage Communication d'y réfléchir.
- **Comptabilité** : LM informe le CD qu'elle a commencé à travailler sur le logiciel BasiCompta et le trouve pas mal pour l'utilisation prévue. En particulier elle signale qu'elle a travaillé avec DB sur la mise à jour du fichier « Suivi Dépenses ». Conçu par DB, ce fichier à toute présentation de chiffres lors des réunions FC. Le CD prend acte.

## 18. Prochaine réunion

Samedi le 1 juillet 2017 au siège à partir de 13h00 (précédée par une réunion du Bureau).

**Tous les sujets ayant été traités, la séance se clôture à 16h22.**

**Publié par le secrétaire-général avec l'approbation du Président Prebagarane BALANE**